

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
3 novembre 2025**

PUBLIE LE : 04 NOV. 2025

Délibération n°251103-6 : Marché de prestations de capture, ramassage, transport et prise en charge d'animaux errants, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique sur le territoire couvert par le groupement de commande – Constat d'infraéxécution pour absence d'offres et autorisation de recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence

A la suite d'une première convocation, le comité syndical n'a pas pu siéger le vingt sept octobre deux mille vingt cinq du fait de l'absence de quorum.

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2025

PRESENTS

ACHERES

Jacques TANGUY, DELEGUE TITULAIRE
Camille VAUR, DELEGUE TITULAIRE
Jean UDRON, DELEGUE SUPPLEANT
Isabelle GUILLOT, DELEGUE TITULAIRE
Michèle CHATEAU, DELEGUE SUPPLEANTE
Yann-Fabrice FAUCILLE, DELEGUE TITULAIRE
Patrick BRICON, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE
Michel MILLOT, DELEGUE TITULAIRE
Francine LAZARD, DELEGUE TITULAIRE
Sophie CHERGUI, DELEGUE TITULAIRE
Rosine THIAULT, DELEGUE TITULAIRE
Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUE TITULAIRE
Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT
Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE
Adriano BALLARIN, DELEGUE TITULAIRE
Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE
Martine LEPAGE, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marc AMIOT, DELEGUE TITULAIRE
Blaise VIGNON, DELEGUE TITULAIRE
Olivier MOUSTACAS, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE
Blandine HIMPE, DELEGUE TITULAIRE
Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
Armelle MANTRAND, DELEGUE TITULAIRE
Caroline QUINET, DELEGUE TITULAIRE
Martine DURA, DELEGUE SUPPLEANTE
Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
Daniel LEVEL, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE
Rania SLIM, DELEGUE TITULAIRE
Virginie ALBAR, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Claude GUEHENNEC, DELEGUE TITULAIRE
Aline BILLET, DELEGUE TITULAIRE

AIGREMONT

ANDRESY

AULNAY SUR MAULDRE

CARRIERES-SUR-SEINE

CHAMBOURCY

CHANTELoup-LES-VIGNES

CHAPET

CHATOU

CHAVENAY

CRESPIERES

FEUCHEROLLES

L'ETANG-LA-VILLE

LA CELLE-SAINT-CLOUD

LOUVECIENNES

MAREIL SUR MAULDRE

MARLY-LE-ROI

MAULE

MONTesson

MORAINVILLIERS

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

VERNEUIL-SUR-SEINE

VILLENNES-SUR-SEINE

SIVOM MAISONS-MESNIL

L'an deux mille vingt-cinq, le trois novembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le vingt-huit octobre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2025

PRESENTS

CARRIERES-SOUS-POISSY

Sylvie PORET, DELEGUE TITULAIRE
Francine LAZARD, DELEGUEE TITULAIRE
Martine ETARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Martine LEPAGE, DELEGUEE TITULAIRE
Bruno LE PICARD, DELEGUE TITULAIRE
Guillaume DE CHAMBORANT, DELEGUE SUPPLEANT
Marc HENTZ, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Dominique MASSERON, DELEGUE TITULAIRE
Philippe MAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
Daniel LEVEL, PRESIDENT
Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

CHAMBOURCY

DAVRON

FEUCHEROLLES

LE PORT-MARLY

LE VESINET

LOUVECIENNES

MORAINVILLIERS

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ABSENTS EXCUSES

ACHERES

Camille VAUR, DELEGUEE TITULAIRE
Fatiha YAHIAOUI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sarah SABOURIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Isabelle GUILLOT, DELEGUEE TITULAIRE

AULNAY SUR MAULDRE

Yann-Fabrice FAUCILLE, DELEGUE TITULAIRE
Patrick BRICON, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Pierre VALENTIN, DELEGUE TITULAIRE

CARRIERES-SUR-SEINE

CHAMBOURCY

CHANTELOUP-LES-VIGNES

CHAPET

CHATOU

CHAVENAY

CRESPIERES

CROISSY-SUR-SEINE

DAVRON

ECQUEVILLY

EPONE

FEUCHEROLLES

LA CELLE-SAINT-CLOUD

LE PECQ

LE PORT-MARLY

Françoise HASSAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sophie CHERGUI, DELEGUEE TITULAIRE
Philippe ESTEVE, DELEGUE SUPPLEANT
Véronique FABIEN-SOULE, DELEGUEE TITULAIRE
Franck PACQUET, DELEGUE SUPPLEANT
Bruno MOUSSET, DELEGUE TITULAIRE
Stéphane GOMPERTZ, DELEGUE TITULAIRE
Françoise LUTZ, DELEGUEE SUPPLEANTE
Myriam BRENAC, DELEGUEE SUPPLEANTE
Didier LE SAUX, DELEGUE TITULAIRE

Olivier MOUSSAUD, DELEGUE TITULAIRE
Rose-Marie ABEL, DELEGUEE SUPPLEANTE
Evelyne PETIT, DELEGUEE TITULAIRE

Virginie ROTH, DELEGUEE TITULAIRE
Denise GALTIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Béatrice DI PERNO, DELEGUE TITULAIRE
Marie TAINMONT, DELEGUEE TITULAIRE
Alexia PENNAMEN, DELEGUEE TITULAIRE

Benoit VIGNES, DELEGUE TITULAIRE

Gwendoline DESFORGES, DELEGUEE SUPPLEANTE

Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

LES ALLUETS-LE-ROI	Stéphanie MUNEAUX, DELEGUEE SUPPLEANTE
LOUVECIENNES	Véronique HOULLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL SUR MAULDRE	Armelle VALLOT, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Blandine HIMPE, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Isabelle LE BOUDEC, DELEGUE SUPPLEANT
MEDAN	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE
MONTESSEN	Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
ORGEVAL	Geneviève PINCON, DELEGUEE SUPPLEANTE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Huguette FOUCHE, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-NOM-LA-BRETECHE	Françoise FABRER, DELEGUEE SUPPLEANTE
VERNEUIL-SUR-SEINE	Martine DURA, DELEGUEE SUPPLEANTE
VERNOUILLET	Dominique BREUZIN, DELEGUE TITULAIRE
VILLENNES-SUR-SEINE	Sandra CHEVRIE, DELEGUEE SUPPLEANTE
SIVOM MAISONS-MESNIL	William PETROVIC, DELEGUE SUPPLEANT
ACHERES, AIGREMONT, ANDRESY, AULNAY SUR MAULDRE, CARRIERES-SUR-SEINE, CHANTELOUP-LES-VIGNES, CHAPET, CHATOU, CHAVENAY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, ECQUEVILLY, EPONE, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LA CELLE-SAINT-CLOUD, LE PECQ, LES ALLUETS-LE-ROI, MAREIL SUR MAULDRE, MAREIL-MARLY, MARLY-LE-ROI, MAULE, MEDAN, MONTESSEN, ORGEVAL, POISSY, SAINT-NOM-LA-BRETECHE, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENNES-SUR-SEINE, SIVOM MAISONS-MESNIL,	Gérard PARFAIT, DELEGUE TITULAIRE
Apolline THOUMELIN, DELEGUEE TITULAIRE	Thomas BATIGNE, DELEGUE TITULAIRE
Virginie ALBAR, DELEGUEE TITULAIRE	Anthony HERRY, DELEGUE SUPPLEANT
Claude KOPELIANSKIS, DELEGUE TITULAIRE	Nadia BEN ALLA, DELEGUEE SUPPLEANTE
Achille CHOAY, DELEGUE SUPPLEANT	Sandrine LOEMBE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Néant

Communes non représentées

ACHERES, AIGREMONT, ANDRESY, AULNAY SUR MAULDRE, CARRIERES-SUR-SEINE, CHANTELOUP-LES-VIGNES, CHAPET, CHATOU, CHAVENAY, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, CRESPIERES, CROISSY-SUR-SEINE, ECQUEVILLY, EPONE, HOUILLES, L'ETANG-LA-VILLE, LA CELLE-SAINT-CLOUD, LE PECQ, LES ALLUETS-LE-ROI, MAREIL SUR MAULDRE, MAREIL-MARLY, MARLY-LE-ROI, MAULE, MEDAN, MONTESSEN, ORGEVAL, POISSY, SAINT-NOM-LA-BRETECHE, TRIEL-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET, VILLENNES-SUR-SEINE, SIVOM MAISONS-MESNIL,

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<u>Nombre de communes</u>	:	40
<u>Nombre d'EPCI</u>	:	2
<u>QUORUM</u>	:	Pas nécessaire
<u>Délégués présents</u>	:	11
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	9 pour la délibération n°5 10 pour la délibération n°6 11 pour les autres délibérations

OBJET : MARCHE DE PRESTATIONS DE CAPTURE, RAMASSAGE, TRANSPORT ET PRISE EN CHARGE D'ANIMAUX ERRANTS, DANGEREUX, BLESSÉS OU MORTS SUR LA VOIE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE COUVERT PAR LE GROUPEMENT DE COMMANDE – CONSTAT D'INFRUCTUOSITE POUR ABSENCE D'OFFRES ET AUTORISATION DE RECOURIR A UNE PROCEDURE NEGOCIEE SANS PUBLICITE NI MISE EN CONCURRENCE

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2185-1, R.2185-2 et L.2122-1 ;

VU la procédure d'appel d'offres ouvert lancée le 21 août 2025 pour la conclusion d'un marché ayant pour objet des prestations de capture, ramassage, transport et prise en charge d'animaux errants, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, sur le territoire couvert par le groupement de commande ;

VU le procès-verbal d'ouverture des plis en date du 25 septembre 2025, constatant qu'aucune offre n'a été déposée ;

CONSIDERANT qu'aucune offre n'a été reçue dans le cadre de la procédure d'appel d'offres ouvert précitée ;

CONSIDERANT qu'en conséquence, la procédure doit être déclarée infructueuse au sens de l'article R.2185-2 du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu, pour garantir la continuité du service, d'autoriser le recours à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence, conformément à l'article L.2122-1 du Code de la commande publique ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications du Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité (1 abstention)**,

CONSTATE que la procédure d'appel d'offres ouvert engagée pour le marché de prestations de capture, ramassage, transport et prise en charge d'animaux errants, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, sur le territoire couvert par le groupement de commande a été déclarée infructueuse, aucune offre n'ayant été déposée dans le délai imparti.

DECIDE de recourir, conformément à l'article L.2122-1 et R.2122-1 du Code de la commande publique, à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence, pour la conclusion du marché portant sur le même objet, dans la mesure où la procédure initiale a été déclarée infructueuse.

DIT que le Président rendra compte au Comité syndical du résultat de cette procédure, et une délibération spécifique interviendra pour autoriser la signature du futur marché avec l'attributaire retenu.

Fait à Saint Germain en Laye, le **04 NOV. 2025**

Transmis en préfecture et affiché le **04 NOV. 2025**

Pour Extrait Conforme



Secrétaire de séance

Daniel LEVEL

Président du Syndicat Intercommunal



La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà de deux mois à compter de sa publication.